



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Service Risques Urbains et Habitat  
Direction du Renouvellement Urbain  
et de la Cohésion Sociale  
Tél. 04 94 36 83 50  
Fax. 04 94 36 83 82  
[habitat@mairie-toulon.fr](mailto:habitat@mairie-toulon.fr)

Publié Le

17 OCT. 2023

**DECISION MUNICIPALE N°05-2023**  
**MISE EN ŒUVRE DE L'ARTICLE L.511-16**  
**DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION**  
**DECISION**  
**D'EXECUTER DES TRAVAUX D'OFFICE**  
**IMR N°1863/2020**  
**IMMEUBLE SIS A TOULON (VAR), 4, rue de la Comédie,**  
**Cadastré CO N°0307**

Le Maire de TOULON, soussigné, **DECIDE**, qu'en application de l'article L.511-16 du Code de la Construction et de l'Habitation, il y a lieu d'exécuter d'office les travaux de réfection de l'immeuble sis à TOULON (VAR), **4, rue de la Comédie**, cadastré **CO N°0307** tels que prescrits aux copropriétaires par l'arrêté de mise en sécurité du 2 octobre 2023.

Vu la réponse par courriel du syndic en date du 3 octobre 2023 faisant état de la carence de la copropriété dans l'exécution des mesures définitives.

ATTENDU que le Technicien du Service Risques Urbains et Habitat a constaté le 4 octobre 2023 la non-exécution des travaux prescrits.

Il y a lieu d'effectuer d'office les mesures ci-dessous :

- Réfection du mur pignon en rez-de-chaussée de l'immeuble suivant prescriptions d'un bureau d'étude structures.

Le coût de ces travaux, des diagnostics complémentaires, des études et du suivi des travaux sera répercuté sur les copropriétaires, conformément aux dispositions des articles L511-2 IV et L.543-2 du Code de la Construction et de l'Habitation.

La présente décision sera notifiée aux copropriétaires et au syndic, à savoir :

Copropriétaires :

Monsieur Michel GIANNI  
142, chemin des Myrthes  
83500 LA SEYNE SUR MER

Madame LAMECHE Saadia  
130, avenue d'Estienne d'Orves  
83200 LE REVEST

Messieurs MACARIO et MACCOTA  
27, rue Victor Micholet  
83000 TOULON

Mairie de TOULON  
Avenue de la République  
CS 71407  
83056 TOULON CEDEX

Madame Krystel ODONE  
Immeuble de Monaco  
2, rue Monte Carlo  
83200 TOULON

Monsieur Laurent VACCARETI  
Villa 36  
686, avenue Groignard  
83200 TOULON

Syndic :

AGENCE CITYA ESTUBLIER  
Madame Maureen LATERRADE  
129, avenue Colonel Fabien  
BP CS 81136  
83058 TOULON CEDEX

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE 17 OCT. 2023

**Madame Josée MASSI**  
Maire de TOULON

Publié Le 7 OCT. 2023

*La présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulon sis 5, rue Jean Racine CS 40 510, 83 041 Toulon Cedex 09 tél : 04.94.48.79.30 fax : 04.94.42.79.89, et ce dans un délai de 2 mois à compter de sa réception.*

Publié le :

Transmis au contrôle de légalité le :

